

**Direction Départementale  
De l'Emploi, du Travail  
Des Solidarités  
Et de la Protection des Populations**

**DDETSPP-SDR-2023-126**

**DECISION RELATIVE A LA LISTE DES PERSONNES DESIGNÉES PAR LES  
ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS ET LES ORGANISATIONS  
REPRESENTATIVES D'EMPLOYEURS COMME MEMBRES DE L'OBSERVATOIRE  
D'ANALYSE ET D'APPUI AU DIALOGUE SOCIAL ET A LA NEGOCIATION  
DE L'AUDE  
(Articles L 2234-5 R 2234-3 et R 2234-4 du code du travail)**

La Directrice de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de l'Aude,

**VU** les articles L.2234-4 à L.2234-7 et R.2234-1 à R.2234-4 du code du travail,

**VU** les résultats de l'audience syndicale recueillis par le ministère chargé du travail issus d'une part des résultats des élections professionnelles organisées dans les entreprises des départements concernés de 11 salariés et plus entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2020, d'autre part du scrutin TPE organisé auprès des entreprises de moins de 11 salariés et des employés à domicile qui s'est tenu du 22 mars au 6 avril 2021, et enfin des élections aux chambres départementales d'agriculture pour les salariés de la production agricole de janvier 2019,

**VU** la décision du 27 janvier 2022 relative à la liste des organisations syndicales pouvant désigner un membre au sein des observatoires départementaux d'analyse et d'appui au dialogue social de la région Occitanie(Articles L.2234-5 et R.2234-2 du code du travail),

**VU** les désignations adressées à la DDETSPP de l'Aude par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs,

**D E C I D E**

**Article 1 :**

Sont désignés titulaires et suppléants de l'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation de l'Aude,

Pour les organisations syndicales de salariés :

Organisations syndicales	Titulaires	Suppléants
CGT	AMIGUES Jean – Marie	
FO	FABRE Elsa	ADIVEZE Marc
CFDT	FETTOUMI Djamal	GARDIES Jean-Louis
CFTC	ERNALDES Fabrice	LIAGRE Yann
UNSA	MELAC Stéphane	ROGER Franck
CFE-CGC	LABEIRIE Jean-Luc	

Pour les organisations professionnelles d'employeurs :

Organisations professionnelles	Titulaires	Suppléants
MEDEF	REYNE Daniel	MACIA Richard
CPME	DARCOS Nicolas	BOURGUET Christophe
U2P	AUDIER-SIMON Nicole	CHAMAILLARD Frédéric
UDES	BOULANOUAR Tarek	DUPUY Olivier
FNSEA	GAZEL Patricia	
FESAC		

## **Article 2**

Le règlement intérieur de l'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation de l'Aude détermine la durée des mandats de ses membres.

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs (RAA) des services de l'Etat de l'Aude.

Carcassonne, le 02 juin 2023

La Directrice Départementale de la DDETSPP de l'Aude,



Hélène SIMON